

### Subsides

La qualité du député de Westmorland-Kent c'était bien plus celle de ministre des pêcheurs que ministre des pêcheries.

**Des voix:** Bravo!

**M. Rompkey:** Le différend actuel oppose en réalité les grandes entreprises de pêche et les petits pêcheurs.

Laissez-moi vous dire exactement ce qu'est notre position. En tant que parti, nous voulons défendre ceux que nous avons représentés au fil des années et que nous continuons représenter dans nos circonscriptions: les petits pêcheurs, les pêcheurs côtiers. Nous le faisons pas uniquement parce que nous voulons améliorer leur situation économique mais, en fait, parce que ces petits pêcheurs côtiers sont intimement liés au mode de vie des provinces atlantiques et du Québec. C'est grâce à eux que nos villages et nos familles existent. Nous voulons protéger ce mode de vie, pas seulement les pêcheries et pas seulement améliorer leur sort économique. Voilà le problème des pêches aujourd'hui: Qui en aura le contrôle, qui aura le pouvoir et comment ce pouvoir sera-t-il partagé entre les divers secteurs de la pêche?

Je n'aborderai pas le dernier problème en date, celui du golfe du Saint-Laurent. Je laisse ce soin à mon ami, le député de Gloucester, qui s'en est fait le champion depuis le début, avec l'aide du député de Westmorland-Kent et de mon collègue, le député de Gaspé. Ils traiteront la question en profondeur. Toutefois, voilà une autre preuve que le gouvernement favorise plutôt les intérêts des grandes entreprises du secteur de la pêche.

La question fort importante des chalutiers congélateurs est la prochaine que nous, de ce côté-ci de la Chambre, allons aborder. Nous pensons que le ministre a fait fausse route en discutant prématurément avec le Conseil des pêches du Canada la question du rôle des chalutiers congélateurs dans le secteur des pêches parce que cela crée un conflit. Si nous augmentons le nombre de permis délivrés aux gros chalutiers dotés de congélateurs pour qu'ils prennent des quantités considérables de poissons de fond, en sus des espèces non utilisées, cela ne peut absolument pas être rentable à moins qu'ils ne puissent pêcher un certain nombre de poissons de fond et là encore, je doute que ce soit rentable . . .

**M. McGrath:** Monsieur le président. J'invoque le Règlement. Je suis sûr que mon ami ne voudrait pas tromper la Chambre. Je veux tout simplement lui rafraîchir la mémoire. Quand le comité était saisi des prévisions budgétaires, je lui ai dit qu'en fait je n'avais pas discuté de la question des chalutiers congélateurs avec les représentants du Conseil des pêches du Canada.

**M. Rompkey:** Le ministre a raison, monsieur le président. Tout ce que nous disons en tant que députés de l'opposition, c'est que nous voulons être consultés avant que le gouvernement ne décide quoi que ce soit. Si nous tenons tant à débattre cette question, c'est qu'elle revêt une importance primordiale. C'est un problème associé à celui que j'ai tenté d'examiner. Nous tenons à être consultés là-dessus. Nous tenons également à un débat complet. Enfin, nous tenons à ce que le gouvernement fasse connaître tous les faits, et à ce qu'il consulte à fond les pêcheurs côtiers qui voient leur gagne-pain menacé justement par les chalutiers congélateurs.

[M. Rompkey.]

A propos du conflit qui oppose les grandes entreprises de pêche et les petits pêcheurs, je suis sûr que mon honorable collègue, le député de Cape Breton Highlands-Canso, absent aujourd'hui, aurait aimé soulever le problème des pêcheurs d'encornets de la baie de Chédabouctou et de la région de Canso. C'est vrai que les congélateurs des sociétés sont pleins à l'heure actuelle. Ce qui est honteux, c'est que les pêcheurs jettent par dessus bord l'encornet de ces régions parce qu'ils n'arrivent pas à l'écouler. Les sociétés disent que leurs congélateurs en sont pleins et qu'elles n'arrivent pas à le vendre.

● (2100)

Le ministre affirme que les ventes bord-à-bord ne seront pas permises dans cette région et qu'il interdira aux navires étrangers de pêcher l'encornet comme par le passé. Si les sociétés affirment qu'elles ne peuvent vendre leurs prises d'encornet, le ministre des Pêches et des Océans voudra-t-il rappeler au secrétaire d'État aux Affaires extérieures qu'il existe une misère terrible au Cambodge et que le gouvernement a décidé de verser 15 millions de dollars pour soulager ce pays.

J'aimerais signaler au ministre que c'est désormais vers le Japon qu'il faut orienter nos ventes d'encornet. Le ministre voudrait-il raconter au secrétaire d'État aux Affaires extérieures ce qui se passe dans la baie de Chédabouctou et à Canso, et voudrait-il prendre tous les moyens pour expédier ce produit outre-mer aux gens qui en ont un pressant besoin à l'heure actuelle? Nous, les Canadiens, avons tant de choses à notre disposition. Comme ce produit pourrait répondre à des besoins pressants, je suis sûr qu'on pourrait faire quelque chose dans l'intérêt des pêcheurs d'encornet, leur permettre d'écouler leur produit au lieu de le jeter à la mer comme ils le font actuellement.

Tantôt j'ai entendu le ministre affirmer qu'il ne désapprouvait pas en principe les ventes bord-à-bord. Je crois que c'est dans son communiqué qu'il affirme qu'elles se poursuivront probablement l'an prochain. J'espère que le ministre précisera son attitude à cet égard, car il doit faire quelque chose au sujet de cet état de choses. Cela importe beaucoup aux yeux des pêcheurs de cette région et, encore là, les plus touchés sont les propriétaires de petites embarcations qui ne peuvent écouler leur produit. Les grandes entreprises s'en tirent bien puisque leurs congélateurs regorgent déjà de ce produit.

Une autre question que j'aimerais signaler à l'attention du ministre des Pêches et des Océans dans l'espoir qu'il en parlera au ministre des Travaux publics ou peut-être au ministère des Transports, c'est la question des aides à la navigation sur la côte est, plus précisément du programme Loran. Le gouvernement précédent avait consacré 14 millions de dollars pour l'installation de nouveaux appareils Loran sur la côte de l'Atlantique. Le programme a été suspendu et le projet ne sera pas réalisé même si tous les travaux d'infrastructure ont déjà été exécutés. Il devait y avoir une station Loran à Fox Harbour, au Labrador. Ces instruments sont d'un grand secours aux pêcheurs de la région et même à la garde côtière américaine.